



**Prenons tous une bonne résolution pour cette nouvelle année :
adhérons ou renouvelons vite notre adhésion à l'AJH :**

<https://www.ajh.fr/adhesion>

Pour renforcer notre capacité d'action et de mobilisation en faveur des personnes handicapées et âgées accompagnées par l'AJH, pour agir concrètement dans notre territoire vers une transition inclusive, regroupons-nous autour des projets concrets et de proximité portés par l'AJH.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'AJH est avant tout une Association de Parents et amis, à la fois gestionnaire et militante.

Une implication des parents engagés au sein de leur association dans les différentes instances de représentation (Conseil de la Vie Sociale, Conseil d'Administration) est aujourd'hui nécessaire pour en assurer la pérennité.

Qui mieux que des parents, concernés par le handicap de leur enfant, forts de leur parcours, peuvent accueillir d'autres parents ?

C'est aussi aux parents et familles, d'appuyer les divers projets de l'AJH auxquels nos professionnels apportent toute leur expertise.

Une action familiale forte d'une adhésion de cette «Voix parentale», permettra de mieux accompagner nos familles bien souvent dans la difficulté. C'est aussi dans ce but que nous avons choisi d'adhérer à l'Unapei (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

Je vous remercie par avance, de votre soutien au nom de toutes les personnes accompagnées par l'AJH.

Le Président,
Gérard REY.



L'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), versée à une personne handicapée ayant besoin d'une tierce personne pour réaliser les actes essentiels de la vie courante, appartient à la communauté matrimoniale, c'est-à-dire aux deux époux, et non à la personne qui la reçoit, a fait valoir la Cour de cassation dans une décision rendue le 26 janvier 2022 (Cass. Civ 1, 26.1.2022, G 20-10.115).

<https://informations.handicap.fr/a-allocation-pour-tierce-personne-appartient-2-epoux-32398.php>

La prime Ségur pour les travailleurs sociaux en avril 2022.

Après les soignants, les travailleurs sociaux des structures associatives non lucratives vont eux aussi toucher la hausse de 183 euros net par mois du Ségur. Ils remplissent des missions sociales financées par les pouvoirs publics, dans le champ de l'aide aux sans-abri, aux personnes handicapées, aux enfants en danger ou aux femmes victimes de violences, Cette revalorisation s'aligne sur celle déjà accordée aux soignants après une très forte mobilisation ; alertes, grèves et manifestations n'ont jamais cessé depuis des mois, amplifiées en janvier 2022, afin de dénoncer une rupture d'égalité qui n'a pas manqué de créer des tensions dans les équipes.

<https://informations.handicap.fr/a-segur-sante-revalorisation-travailleurs-sociaux-32394.php>

ADOPTION DE LA LOI
**DÉMOCRATISER
LE SPORT EN FRANCE**

DOSSIER DE PRESSE

ADOPTION DE LA LOI DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE

Issue d'une concertation menée trois années durant avec l'ensemble des acteurs du sport, la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France a été définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 24 février 2022.

PRINCIPALES MESURES DE LA LOI EN MATIÈRE DE SPORT- SANTÉ

- La prescription de l'activité physique adaptée renforcée
- **Un référent Sport dans tous les ESMS.** Obligation pour tous les établissements et services médico-sociaux (ESMS) de nommer un référent « activité physique et sportive » parmi son personnel qui sera chargé de mettre en œuvre des programmes d'activité physique et sportive pour des personnes fragiles ou en situation de handicap.

https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_adoption_de_la_loi_visant_a_democratiser_le_sport_en_france.pdf

Une banque d'expériences pour améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap.

Trois ans après la remise d'un rapport sur l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de handicap, le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées a organisé un colloque le 16 février, permettant de valoriser des actions innovantes.

Elles sont désormais rassemblées sur une « Banque d'expériences » en ligne.

<https://www.lagazettedescommunes.com/790877/une-banque-d-experiences-pour-ameliorer-lacces-a-la-sante-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

A l'AJH

AU DTISP : une nouvelle équipe de Direction



De gauche à droite

Mr FERRE Christophe : Directeur

Mme SANTIN Aurélie : Responsable Milieu Protégé de Travail, relations externes et commerciales

Mme GIRET Florence : Directrice Adjointe

Mme PENA Florence : Responsable de Parcours et Filières

Mr PERES Paul : Responsable de Parcours et Filières

Mr SANTIN Jean-Philippe : Responsable de Parcours et Filières

Le mot du Directeur : Mr FERRE Christophe

Malgré un contexte particulier, je m'associe à l'ensemble de nos travailleurs, de nos salariés et à l'équipe de direction pour vous souhaiter une année 2022 riche en projets et en belles perspectives.

Au cours de cette année 2022 et avec une nouvelle équipe de Direction, notre objectif premier est de garantir à chaque personne en situation de handicap la possibilité d'engager un parcours professionnel et social et de tisser des liens forts avec les entreprises adaptées ou le milieu ordinaire.

L'acronyme **ESAT** a évolué symboliquement et est devenu « **Etablissement et Services d'Accompagnement par le Travail** » au lieu de « Aide par le Travail », afin d'affirmer la mission des ESAT d'accompagner le projet professionnel des personnes. « Les parcours professionnels des personnes, des personnes accompagnées doivent être dynamisés, sécurisés », tout en développant les axes de formation RAE, VAE.

L'ESAT les Pins va développer de nouvelles activités comme la production audiovisuelle, le maraichage, la production de plantes séchées et élargir son panel de partenaires.

Le lien avec le SAS DU VOLVESTRE sera renforcé.

L'ESAT LES PINS propose un accompagnement favorisant : Le parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'intégration dans le collectif et le développement personnel.

Nos services, nos métiers, nos compétences :

- Hygiène des locaux
- Couture Réparation Repassage
- Espaces verts
- Restauration
- Blanchisserie
- Second-Œuvre
- Lavage véhicule
- Sous-traitance
- Ateliers du Soulan

De nouvelles compétences, de nouveaux métiers et services en 2022 :



L'activité production audiovisuelle vous propose différents formats vidéos accessibles à tous et pour tous avec la création de tutoriels pédagogiques, de films entreprises, de films évènementiels, d'interviews, ...

L'activité de maraichage à venir

La restauration avec la reprise des animations sur l'activité Restauration.

Une signalétique actualisée, pertinente et dynamique :

FONSORBES : Ateliers du Soulan



RIEUMES : Les entrées



Et des kakémonos



Un GEM est un groupe d'entraide mutuelle, il en existe environs 500 sur le territoire français et une 40ème en Occitanie.

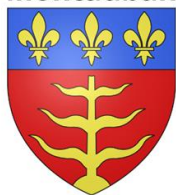
Depuis mai 2008, l'association MicroSillons vient en aide aux adultes souffrant de difficultés psychiques qui peuvent être victimes d'exclusion sociale.

A travers des moments de rencontres, des émissions radios, des activités manuelles et culturelles les adhérents ont la conviction de changer le regard d'autrui sur le handicap invisible.

Le projet " GEM Le Canal " découle des adhérent.e.s de l'association MicroSillons Toulouse

Villes étapes des festivités du projet :

Montauban



TOULOUSE



Carcassonne



AGDE



GEM Le CANAL

du 22 Juin au 10 Juillet 2022



Merci à toutes et tous pour votre soutien



Le DHMP intègre le projet GEM Le Canal

Le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) Microsillons aide les personnes ayant des troubles psychiques. Cette association propose des moments de rencontres, des émissions radio, des activités culturelles et manuelles dans le but de lutter contre l'isolement social et de changer le regard d'autrui porté sur le handicap psychique.

Le projet « GEM le canal » aura lieu du 22 juin au 10 juillet où une péniche va sillonner le canal du midi pour sensibiliser la population ordinaire aux troubles psychiques ; avec des escales où seront proposées des festivités :

[GEM Le Canal : un projet de sensibilisation aux maladies psychiques en Occitanie \(lopinion.com\)](http://lopinion.com)

Lors de l'escale du **26 juin à Toulouse** (quai de la Daurade), quelques talents du foyer de vie vont se produire : Jérôme Sudre (P2) va lire de la poésie et la Scène Perdue du Fauron va faire un concert. Nous vous attendons nombreux pour venir les soutenir !

Petit film de présentation du projet réalisé par les usagers du GEM :

<https://www.youtube.com/watch?v=G5iqJyAAbNQ>



L'aide aux projets vacances 2022

Le programme d'aide aux projets vacances 2022, en partenariat avec l'Unapei et l'ANCV, est lancé.

Ce dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap et à leurs familles quel que soit leur âge.

Afin d'étudier les conditions d'obtention de l'aide et de préparer les dossiers qui seront transmis à Véronique Barthe pour envoi à l'Unapei pour passage en commission, nous vous invitons à prendre contact avec le référent vacances du dispositif dont dépend votre protégé :

- **Dispositif Handicap Mental et Handicap Psychique**
Mme Marie Nougaro : 05 61 91 59 80 / marie.nougaro@ajh.fr
- **Dispositif Habitat Social Autonomie / Dispositif Travail Insertion Sociale et Professionnelle**
Mme Frédérique Giffard : 05 62 14 72 04 / frederique.giffard@ajh.fr
- **Dispositif Médicalisé :**
Mme Corinne Dirat : 05 61 19 08 06 / corinne.dirat@ajh.fr
Mme Jamila Afhim : 05 61 19 08 00 / mas.al-cantou@ajh.fr / foyer.oustal@ajh.fr
- **Dispositif Personnes Agées - EHPAD Le Village :**
Mme Marie Poisson : 05 61 98 62 74 / marie.poisson@ajh.fr

| Date commission d'attribution Unapei | Date limite dépôt dossiers par le référent vacances à V. Barthe |
|--------------------------------------|---|
| 07/04/2022 | 25/03/2022 |
| 24/05/2022 | 10/05/2022 |
| 16/06/2022 | 30/05/2022 |
| 29/09/2022 | 09/09/2022 |
| 10/11/2022 | 18/10/2022 |

L'enveloppe budgétaire de l'Unapei n'étant pas illimitée, merci de transmettre vos demandes dans la mesure du possible pour les premières commissions Unapei (y compris pour les vacances d'hiver).

Michel Génibrel,
Véronique Barthe,
Référénts vacances de l'association.

Restons en contact :

www.ajh.fr
<https://www.facebook.com/AJH31/>

AJH – CHATEAU DE LAHAGE – 31370 LAHAGE
Téléphone : 05 61 91 59 64
asso.ajh@ajh.fr

Association Loi 1901 affiliée à l'UNAPEI